



Les interviews de Droit comme un H !

Les étudiants/élèves avocats du programme

Qui suis-je ?

Parlez-nous de vous, de votre histoire :

Je suis atteinte d'un handicap physique (des membres inférieurs), qui a été une conséquence de nombreuses fractures qui ont été mal soignées.

Cet handicap m'empêche de pouvoir marcher sans l'aide de Tens anti douleurs ou de béquilles. Je ne peux pas monter des escaliers et donc je ne peux pas prendre les transports en commun. Cela me fatigue énormément, et donc parfois ma concentration en est affaiblie et ma capacité à suivre des cours en est réduite.

En outre dans le cadre de mes études il m'a été très compliqué de pouvoir concilier à la fois les cours, les soins, les rééducations et les rendez vous médicaux.

J'ai donc redoublé plusieurs fois avant qu'un aménagement ne soit mis en place.

Cet handicap m'a permis de me prouver à moi-même ma détermination, ma motivation, mon adaptation à toute situation et ma faculté à me débrouiller seule. J'ai aussi pu renforcer mon caractère, ma patience, mon empathie, et ma force intérieure.

Comment ont été vos premiers contacts avec l'université, l'école d'Avocats...

Après de nombreuses années sans même savoir qu'il y avait un service pour les handicapés au sein de mon université, j'ai finalement pu prendre contact avec, et obtenir certains aménagements.

Ces aménagements m'ont permis d'avoir un preneur de notes et donc pouvoir suivre les cours à distance ce qui m'évitait des trajets et de longues journées douloureuses et épuisantes.

En outre j'ai obtenu un tiers temps pour les examens, ce qui m'a permis d'avoir plus de temps de réflexion dans les cas où mes douleurs m'empêchaient une pleine concentration en continue.

Concernant les examens j'ai aussi pu avoir un aménagement matériel, en étant dans une salle à part avec une chaise supplémentaire pour étendre mes jambes.

Néanmoins à l'école d'Avocats, beaucoup de problèmes restent malheureusement en suspens, notamment concernant la reconnaissance de travailleur handicapé qui permet d'aménager les horaires, ce que ne prend pas en compte l'EFB encore aujourd'hui puisque le stage ne peut être validé s'il n'est pas effectué en 35h..

Mais je ne perds pas espoir et espère au plus vite changer les choses, afin que cela puisse me permettre de poursuivre mon cursus et bénéficier à de futurs élèves avocats en situation de handicap.

J'ai aussi pu obtenir un preneur de note mais seulement dans le cadre des cours généraux.



Les interviews de Droit comme un H !

Les étudiants/élèves avocats du programme

Avez-vous eu des difficultés, des appréhensions dans vos recherches de stages, de collaborations ?

Beaucoup d'appréhensions en effet car je n'en ai pas encore fait, je suis actuellement à la recherche de stage.

Étant donné qu'il était déjà compliqué de concilier les cours et les soins je ne pouvais pas me rajouter un stage en supplément, donc le fait de n'avoir aucune expérience à pouvoir indiquer sur mon CV me fait un peu peur quand on sait que la lettre de motivation n'est pas toujours lue.

Par ailleurs, comme j'expliquais ci-dessus, le fait que pour l'instant je ne puisse pas aménager mes horaires est un énorme blocage pour moi, qui suis dans l'incapacité de pouvoir travailler 5 jours sur 5 comme tout le monde.

Il y a aussi des difficultés concernant l'accès au cabinet qui ne sont pas tous adaptés aux personnes en situation de handicap, ainsi que la mobilité importante pour un avocat pour se déplacer du cabinet au tribunal, au commissariat etc.. Ce que j'espère ne posera pas de frein à un potentiel recrutement.

En outre la façon d'aborder le handicap pendant un entretien et les aménagements qui doivent en découler, n'est pas toujours simple.

L'association, être membre...

Que représente pour vous Droit comme un H ! , et pourquoi avoir rejoint cette belle aventure ?

C'est à l'université que la référente handicap m'a conseillée de rejoindre cette association afin de m'aider dans mon parcours professionnel.

Au début n'étant pas à la recherche de stage j'ai simplement mis le contact de côté, puis à l'obtention du CRFPA j'ai contacté l'association afin de pouvoir obtenir une aide et un soutien dans ma recherche de stage.

Cependant je pense que d'intégrer cette association le plus rapidement est la meilleure solution puisqu'on peut bénéficier d'une aide tout au long de notre projet professionnel.

Ce que vous a apporté ou ce que vous attendez de l'association :

L'association étant en partenariat avec différents cabinets et entreprises, cela me permet de pouvoir obtenir une aide dans ma recherche de stage en visant directement des employeurs qui prévoient d'employer des personnes en situation de handicap et avec qui il sera donc moins gênant d'aborder le sujet.



Les interviews de Droit comme un H !

Les étudiants/élèves avocats du programme

En outre, je pense qu'il est important, étant souvent seul lorsqu'on est en situation de handicap, de pouvoir rejoindre un certain réseau, ainsi que de rencontrer d'autres personnes qui peuvent partager notre difficulté en tant que personne handicapée. Et pour finir l'équipe est très accueillante et pleine d'empathie, et prend toujours le temps de répondre à toutes questions qu'on se poserait ou de voir de quelle façon elle pourrait agir pour nous aider au mieux.

Ce que vous voulez apporter à l'association :

J'espère pouvoir inviter d'autres personnes à rejoindre l'association, ce que j'ai déjà tenté de faire à l'EFB.

En outre, ma recherche de stage ne visant pas forcément les partenaires de l'association, il peut être intéressant pour cette dernière, d'ouvrir ces partenariats à d'autres associations ou employeurs, ce qui a été encouragé par l'association désireuse de s'ouvrir encore davantage.

Par ailleurs une fois, que j'aurai obtenu un stage et que je serais rentrée dans le monde du travail, mon témoignage pourra peut-être sensibiliser d'autres gens handicapés et les encourager à intégrer l'association mais aussi sensibiliser les personnes à embaucher ou simplement aider les personnes handicapées.

Vos mots à ceux qui hésitent à nous rejoindre ?

NE RESTEZ PAS SEUL !!

Parfois on ne sait pas comment aborder le sujet, on hésite à contacter des gens, on a parfois même honte de notre situation et on reste bloqué... Alors qu'en réalité, il y a toujours une solution, toujours d'autres personnes qui sont passées par le même chemin que nous et surtout toujours des personnes qui sont prêtes à tendre leur main pour nous aider. Et c'est le cas de l'association Droit comme un H alors n'hésitez pas à au moins les contacter pour avoir un premier échange et comprendre en quoi leur magnifique programme peut vous être utile !